

République Française
Département de la Loire
Arrondissement de ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du 21 octobre 2025

Date de la convocation: 15 octobre 2025

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votes exprimés : 8

Votes "Pour" : 8

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 21 octobre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOT, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés : Jean-Sébastien COHAS, Gérard PEREZ

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20251021_05

Travaux sur le parking de l'Eglise et le mur de soutènement - décision modificative n° 2 sur le budget principal 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° DE_20250520_05 du 20 mai 2025 pour la réalisation d'un diagnostic sur le parking de l'église et le mur de soutènement, par la société SIC INFRA 42 ;

Considérant le rapport de ce diagnostic ;

Considérant la nécessité de procéder à la réfection et au renforcement du mur de soutènement du parking de l'Église ;

Considérant le devis de l'entreprise DUTEL Maçonnerie pour un montant de 48 293,20 € HT (57 951,84 € TTC) ;

Le Maire invite le conseil municipal à se positionner sur la réalisation de ces travaux.

S'ils sont engagés, la décision modificative suivante devra être prise :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 0	Réseaux de voirie	0,00 €	60 000,00 €
21311 - 69	Bâtiments administratifs	0,00 €	-60 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL		0,00 €	0,00 €

Par ailleurs, le Maire précise que cette dépense pourra faire l'objet de demandes de subventions auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe solidarité et au titre des amendes de police.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le projet de travaux tel que présenté ;**
- CONFIE les travaux à l'entreprise DUTEL Maçonnerie pour un montant de 48 293,20 € HT soit 57 951,84 € TTC ;**

Date de transmission de l'acte: 07/11/2025
Date de réception de l'AR: 07/11/2025
042-214201162-DE_20251021_05-DE
A G E D I

- *AUTORISE le Maire à solliciter les subventions suivantes : 7 000 € (enveloppe de solidarité) et 5 000 € (amendes de police) auprès du Département de la Loire ;*
- *APPROUVE la décision modificative ainsi présentée.*

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 07/11/2025
Date de réception de l'AR: 07/11/2025
042-214201162-DE_20251021_05-DE
A G E D I